



CR Statut de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du :	31 octobre 2017
Présidence :	Jacques BODIN
Présents :	Christian BERNARD – Jack GASTINEAU – Philippe LESAGE – Charles RIVENEZ – Bernard SERISIER – Pascal SOURDIN
Assiste :	Julien LEROY

Préambule :

M. Bernard SERISIER, membre du club de VARADES US (541371), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Charles RIVENEZ, membre du club de ET GERMINIERE (524226), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Pascal SOURDIN, membre du club de L'ERNEENE (500511), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Demandes de précision

La Commission reprend son dossier ouvert dans sa réunion n°01 du 25.09.2017.

Dossier LESIMPLE Olivier - Licence N° 2543508108

La Commission note que la date d'enregistrement de la licence est au 27.09.2017, suite à la réception du dossier complet au 27.09.2017.

En l'espèce, le club indique avoir saisi initialement la demande au 13.07.2017, le dossier médical devait donc être reçu le 11.09 au plus tard.

La Commission rappelle que les arbitres ont 60 jours à compter de la demande de licence pour le transmettre, ce qui explique la suppression de la demande, et l'obligation de saisir à nouveau.

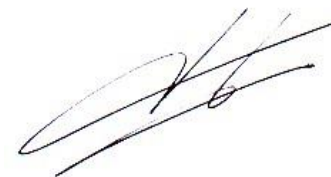
2. Calendrier

Prochaine réunion : le 15.02.2017.

Le Président,
Jacques BODIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacques Bodin', written over a faint horizontal line.

Le Secrétaire de séance,
Julien LEROY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien Leroy', written over a faint horizontal line.